VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

## Par Willard & Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

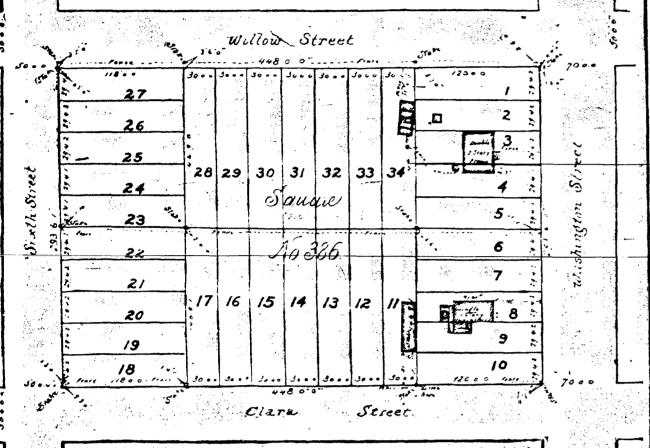
Spéculateurs et Placeurs Attention ! Une Occasion pour Acquérir de Splendides Terrains Dans le Quatrième District, Voisinage Complètement Améliore.

LIQUIDATION DE LA PEOPLE'S BREWING CO.

L'ILET DE VALEUR SPLENDIDEMENT SITUE, COMPRENANT

TRENTE QUATRE TERRAINS

DEVANT ETHE VENDUA AUX PLUS HAUTS ENCHERISSEURS.



A L'ENCAN, a la Bourse des Propriétés
Fencières, 311 rue Baronne, MARDI, le 4
LABVIER 1910 a mid. Vente par WILL
LABD & EISEMAN 632 rue Gravier En
Les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 me.

Sur de la D velon E Cour Civile de District
in re Liquidation de la People a Brewing Co
a Nouvei e Orléans, No 89, 304 et adresaé
Les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,

Les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,

Les lots Nos 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, at 18.

Le

It rue Baronne, KARDI. le 4 janvier 1910, ligne de face à la rue Sixième sur une profonder de la constitue de

jusqu'au palement final la-cessue, lequel sera garanti par lien de vendeur, et, les clauses unuelles et contumières de sécurité.

Les acquéreurs devant assumer les taxes de viue et d'Etat pour l'année 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant John F. A. debel, notaire. Un dépôt de 1000 comp-

willard & Eiseman.

Willard & Eiseman.

Willard & Eiseman.

MEYER Eiseman.

632 rue 6-rayler.

Charles Osterberger, avocat pour les Liqui-

dateurs. 28 rov-28-46c 5 12 19 26-jan 2 4

### Unorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. No 90.559 -Succession de Richard J. Fanning. REMIDENCE A DEUX TTAGEN AVEC GRANDS TERRAINS, 1461 RUE ELEGNORE.

Ilet Hurst, Gardeld et avenue Nashville.
Amael um Lot de Proprééée Personnelles.
A i Encan, MARDI, le 18 Janv., 1910, a Midi a la Bourse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne.

dans le Sixième District de la ville de la Nou.

L'avrie de District pour la parcisse d'Or
léans Division B, dossier No 90.559 dans

affaire intitulée succession de Richard J.

Fanning ledit ordre daié et signé du 8 décom
pre 1909, et adressé à Joseph L. Onoraro est

omnteur. l'offrirai en vente à l'enchére publi
conne a la Boursei de Propriété [Foncière,

1311 rue Barenne. MARDI la 18 janvier

1321 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1323 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1324 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1325 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1326 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1327 nue Barenne. MARDI la 18 janvier

1328 nue Beinne District de la ville de la Nou.

1328 teles autrefois comme lots numéros onze et deux ans, et b.liets portant hut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est ries des autrefois zomme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est comme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est comme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est comme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est comme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1329 les daisesé a Joseph L. Onoraro est comme les numéros onze et deux ans, et b.liets portant nut (9 0]0 d'inté
1320 les devente devant être suaire passe

1320 de vente devant être suaire les clustes et les clusses un selle
1320

Tilages servitudes et avantages v appatte nant ou de que que façon en dépendant, situé

Conditions vous la propriété foncière-Un

TN VEBTU d'un ordre de l'Honorable Cour, dans le Sixième District de la ville de la Nou. I tiers ou plus comptant et la belance en un et

18 déc-18 19 26- ian 2.9 16 18

#### CHARTER

OF THE AMERICAN FINANCE & IN VESTMENT COMPANY - Biate, of

Louisiana, Parish of Orleans Louisians. Parish of Orleans.
On this 27th day of the month of July 1909 before me. LYLE SANON, a Notary public in and for the parish of Orleans. State of Louisians, personally came and appeared the undersigned parties and decared that they had hereby formed themselves into a corpolate the company of the had hereby formed themse wee nto a corpitation for the term of ainety nine years from this day, under the name of the "American Fluance and Intestment Company of New-Orleans Lina the domicite whereof shall be in the Gity of New Orleans in each State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real setate, stocks, bonds and other ascumities: to borrow and lend money; to bu; and seil property, real or personal, to set as trusty in bankrapey, or as receiver or inductably rofindividuals and corporations or as fagent for corporations or individuals; to act as a depository, and to guarantee the value of property and accounts. as a depository, and to guarantee the value of proper, y and accounts.

No Brockholder shall ever be held liable for any of the debus or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served inport the President, and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand (\$500.000 00) Dollars, divided into shares of One Hundred [\$100.00] Dollars each paymble in cash, or its equivalent, and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand (\$3,00.00) Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the stock shall have been subscribed. The siture of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stock holders, the first Board of Directors to hold office for five years, and therestre to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year, or as soon the-creafter as possibs, each shart of stock shall have one vote in all Stockholders meetings to be east in person or by prany. The first Board of Directors will be composed of Galler. J. Candevicial President: Archibaid J. Board of Directors will be composed of Galler J. Capdevielle, President; Archibald J. Bougias, Vice-President; Francis W. Pike, Secretary and Treasurer; Ernest T. Florence and Philip L. Asher; and succeeding Boards ahs!. elect officers from among their number. This charter may be amended at this corporation dissolved by a three-fourths note of the rion dissolved by a three-fourths note of the stock represented at a meeting, hed after fendays notice in writing, mailed to the stock-holders, and in case of dissolution the Board of Directors shall not not liquidators. The Board of Directors will have the power to bedoor by laws for the general management of the affairs of the corporation, and can amend the state of their plants. same at their pleasure.

name at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said thate in the presence of competent witnesses who sign hereto with said appearers and me, hotary, after the reading of the whole.

(Original Signed)

FRANK MEHRHOFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE
PHIL. L. ANHER.
LYLE SAXON,
Notary Public.
"I the undersigned, Records of Mortgages
for the Parish of Orleans, State of Louisians
bereby certify that the above and foregoing
charter of the "American Finance & Invest
ment Company of New Orleans, Lunisians'
was this day recorded in my office in book
No 950, folio
(Signed) EMILE LEONARD, EMILE LEONARD, (Signed) Aug. 13, 1909.

# W. H. Fitzpatrick.

VENTE DE SUCCESSION. Propriété dans le Troisième District.

JOLI COTTAGE DOUBLE, Nos 900-902 RUE MONTEGUT.

Dans l'affaire de Henrietta Dorn Smith.

No 90,836-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A. DAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTRUB-Bureau No. 739 rue Union — MAR DI le 13 janvier 1910.a midi, a la Boursades Preprietés Foncières. No. 311 rue Barronne, al sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Edits juge de la Cour Civile de District pour la parousse d'Or-leans Division A. daté et signé du 13 décem-bre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après d'erite, à savoir: Eu certain lot de terra situé des la ten-

propriété cliaprés d'erite, à savoir: Lu certain lot de terre situé dans le jau-bourg Montégut dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 281, borné par les roes Bourgogne. Nord Rempart. Press et Montégut, désigné par le No 3, d'après un plan dressé par Louis J. Pilèt, le 3 désembre 1835 et dépusé en l'étude de G. Le Gardeir, aiore un notaire en cette ville ledit lot meau. Tant de meaura américaire trante des villes. rant. en mesure américaine trente-deux pieda de face à la rue. Montégut aur comt piede de profondeur et façade à la rue. Crapa meinte-nant Bourgogne, ensemble avec toutes les profositeur et isçade à la rue trape missuemant Bourgegoe, ensemble avec toutes les bâtisaes eu ledit terrain.

Etant la mêt e propriété acquiere par Joseph Smith de Mille Héloise Nivete d'aorès un acte de vente passe parderant F. D Charbonnet, notaire de cette paro see, le 3 janvier 1896 et est enrégistré dans le Bureau des transferts de cette Paroisse en le livre 161.

folio 134.

Pariugement raudu et signé le 20 min 1858, dans l'affaire de la succession de Ja.
seub Sm th No 55,743 du dossier de la Cour Civile de District enrégiatréen le Bursau des tranterts livre 170, folio 691. tranfetts luve 170, folio 691.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois avec deux étages dans le fond connug comme 900-902 rue Montégut, coin B urgogne, mainteannt de chaque côte d'chambres, culeir e hangar et cablinet. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-desaus et en pius du montant de son payer au-deems et en plus du montant de son enchère toutes les taxes aur la proprieté dûces et exigibles pour l'année 1909 et déposer 10 pour cent clez l'encanteur au moment de l'adjudi ation, les loyers devant être collectes et retenus par le vendeur juaqu'au passage de l'acte de vente. L'acte de vente, aux frajs de l'acquéreur, pardevant John Alonso Woodwille notaire.

lls, notaire. Caraten E. Torjusen & Woodville & Woodille, avocate pour l'administration. 16 déc—16 19 26—jan 2 9 16 18

### AVIS DE SUCCESSIONS

COUR DIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Orléans - No 91.329 - Division E-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tontes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui snivront la présente notification les raisons (s'ils en ont su peuvent en avoir la complete de la co avoir) pour isequelles le compte final présenté par Philip Ford, adrinistrateur de cette succession, ne serait pas appreuvé et hemodegné et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. M. Stafford. avocas. 29dec-29-jan 2 7

#### AVIS DE SUCCESSIONS

Auccesion de Michnel Waish. OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92.017—Division U — Attendu que Wilham J. Walsh, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succeauson de fen Michael Weish, décèdé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que ceia peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre, de la Cour, THOMAS CONNELL, Grefier. — John D. Grace, avocat.

Naccession de John Clegg.

4 ian-4 813

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parciese d'Orléans — Nos 87.431 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à donné aux créanciers de cette auccession et à loutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. C. Clegg et Lamar C. Quintero, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THUMAS CONMELL. Greffier.

25déc—25 29—jan 4

Fuccession de Joseph Bordenave. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orlèans—No 91.574 — Division D—Avis est par le présent donné aux créancilers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédâire dans les du jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte dinal présente par Mme Mathide Axtien, veuve de Joseph Bordenays administrations. Bordenave, administration et ecite auccession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Corr. — THOMAS UONNE L. Greffer—Jno. Wagner, avocat. 28 dé -28—jan 1 7

Succession de Michael O'Meefe. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. - No 92.004 Division A-Attendu que Mme Ida J. O'Keefe a présenté une pétition à la Cour al'effet d'obleuir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael O'Keefe, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à ladite pét tion. — Par ordre de la Cenr. — THOMAS CONNELL, Gremer. — J. Ezch. Spearing, avocat. testat: avis est par le présent donné

# CHEVAUX ET MULETS

ames bonnes, avec demands medicie et pri pius šievės. Obstracts de villèressessessessesses Musets de Villèressessessesses 180016. 

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

# Peter Gallagher.

ANNONOS JUDICIAIRE. MARDI, LE 18 JANVIER 1910.

Succession de Philippina Pitz, veuve par premier mariage de Louis Duckert, et épouse par deuxième mariage de Vincent Schwankart.

No 90.876, Cour Civile de District, Division "A". LE COTTAGE DOUBLE, Nos 625-27 RUE ESPAGNE, entre les rues Royale et Chartres, dans l'ilet borré par St-Roch. MAGASIN ET RESIDENCE, Nos 1601 ET 1603 RUE MANDEVILLE, coin Clarborne,

LE COTTAGE SIMPLE, No 1605 RUE MANDEVILLE, entre les rues Claiborne et Derbigny.

LE COTTAGE SIMPLE, No 2317 RUE N CLAIBORNE, entre les rues Mandeville et Espagne.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nou-

Lionel M. Ricay.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple et Bâtisse en Bois, Contigue,

No 3208 RUE DUMAINE. Entre les rues N. Rendon et Avenue N. Hagan.—Succession de Joseph Loyacano. No 51,310—Cour Civile de District — Division A.

PAR PETER GALLAGHER. En — canteur. Par ordre de l'Hon.T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District. Division a daté et signé du 13 décembre 1909, et à moi adressé. I offirm en vente MARDI, le 18 jauvier 1910 a la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouveile-Orléans. No 311 rue Baronne, la propriété ciapres décrite—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sy trouveat, et tous les droits, voies, privilègées et dépendances y appartenant ou de quelque faç n en dépendant, situé dans le Trusié.

me District de cette ville, dans l'ilet No 149. velle-Orléans, No 311 rue Baronne, à Midi.

décrite—

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les druits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque faç n'en dépendants, situé dans l'îlet No 149, me District de cette ville, dans l'îlet No 149, borné par les rues Espagos Royais Chartres et St Roch, désigné par le No c'nq sur un plan dressé par A. D'Héméodurt, daté du 27 janvier 1825, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Espagos sur une profondeur de cent ving sept piets dix pouces et aix H. fond, sor la ligne le divisant du dit let B. du lot C, et est composé de la plus grande portium du lut original No 24 et ure petite étendue du lot original No 25, et use améliorations la dessus sont copnuss par le No municipal 1605 rue Mandeville.

4. Un certain lot de terré, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de queique façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la pripriété ci-lessus deuxièmemment décrite, désigné par la lettre User odit plus que corrides et dessures. de cent ving sept pleis dix pouces et six E. gree, entre ignes paraliel s.

2. Un certain lot de terre ensemble avec tor Le les bâtisses et améliorations qui ay trau-vent et tous les droits, voies, privilèges, ser-vitades et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'iles No. 745, borné par les russ Mandeville, Claiborne, Derbigny et Espagne désigné par la lettre A sur un pian ou certificat de subdivision dressé par George De Armas, voyer et ingénieur civile le 14 octobre 1909 et d'après lequel ledit par George De Armas, voyer et ingenieur ci-vile le 14 octobre 1909 et d'après lequel ledit lot à formant l'encoignure des rues Mande-ville et Claiborne, et mesurant treufe trois pieds deux pouces et quatre l'gnes de face à la rue Mandeville, la mémeiargeur dans le fond sur profondeur et façade à la rue Claiborne de cent deux pieds quatre pouces quatre lignes antre l'ignes apraillème de est connu par les Nes

de cent denx pieds quatre pouces quatre lignes entre lignes parallères et est connu par les Nos nuncipanx 1601-03 rue Mandevi le.

3 Un certain tot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de que que l'açon en dépendant, situé dans le même district et l'et que la propriér éc.-issans deuxièmement décrite, dévigué par la lettre B sur ledit plan ci-desaus réferé on certificat de auddivision dressé par George de Armas, vo. yer et ingénieur civil, sous la date du 14 oc tobre 1909, d'après c-la ledit lot B commenca une distance de trent, frois pieds denx post

Baronne, en vertui d'un ordre de cour à moi adressé daté et signé-du-fi d'acombre 1909, par l'Hon, W. B. Sommerv. lle, juge de la Cour Crole de District pour la paro se d'Orléana. Division D. agussant pour l'Hon, T. C. W. Elius, juge de la Division A. maintenant absent en congé, poffirrai à l'enchère publique dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotee la proprieté ci après décrité, à avoir.

Deux certains lots de tèrre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sy trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant; situés dans le

dependances v appartenant situés dans

Danxieme District de cette ville, dans cette partie autrefois comme comme le Fautourg Trêmé, désignés comme lots numéros onre es douze, dans l'îlet borné par l'avenne H gan (autrefois la rue Première), les rues Dumaine,

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion pour Sottages dans

le Premier District.

Personnes qui cherchent des "Homes"

Placeurs et Spéculateurs.

Attention!

Cottage Double 2649.51 rue Gravier, près de la rue Broad,

# Danziger & Tessier

VENTES A L'ENUAN

ANNOHOR SUDIOIA (KE LE FONDS DE MAGASIN ENTIER

Consistant en Chevaux, Mujets, Wagons-Harnaus, I Coff, fort en fer Eventaile élec-tr ques Bouteties, Barris, Boites, Filtres-Remplisseurs, etc. Magtines et tout ce qui appartient pour mettre en boutelièes, birops et Essences, Menbles de Bureau, etc.

Anthony Visard vs 'Channell Bottling Company

Company

No 91,586-Cour Civile de District pour la paroiase d'Orleans.

DAB DANZIGER & TEBSIER, C. A. Tessior, accanteur — Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI, le 7 janvier 1910 à 11 heutes a. m., aur les meux 431 rue Notre 1 ame, il sera vendu à l'enchète publique en vertu d'un ordre daté 43 7 décembre et signa A. 22 desembre et signa A. 23 desembre et signa A. 25 gné du 22 décembre 1809, par . Hon W B sommerville, juge de la su-dite Cour. Div sion D. dans l'affaire c dessus intitulée, le finde de magasin touter de la Channell Botting Company, le tout d'après l'inventaire eure-Conditions—Comptant. 26 dec—26—jan 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE Mme L. J. SCHNEIDER. No 91,550-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tes-ser, encantear-Bureau No 134 rue Ca-rondelet MARDI, 11 JANVIER 1910.

à midi. à la Bourse d'ancan des immeubles. 311 rue Baronne, il sera vendu à i encan, en vertu d'un orure de l'Hon. Fred D. King. inge de la susdite Cour. Division B. daté du 10 décembre 1909, dans la sus-dite affaire, la propriété cuaprès décrite, a savoir.

13. Une portion de terre avec toutes ies bâtitisses et améliorations qui sy trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de queique façon en dépendant, situés dans le Quatrième Diatrict de cette ville, dans l'élet borné par les rues Washington, Kempart Dryades et Quatrième, désignée comme carré No 275: ladite terre est désignée par le No Quatre et parte de Cinq et meeure vingt sept pieds six pouces pius ou moins de face à la rue Washington, sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes égales et parailèle : le tout d'appres un pian dressé par Edgar Phié, architecte, le, et annexé à un acte passé parde vant James Fahey ancien notaire en cette ville, ie 31 juilet 1871; les bâtisees sur ladite terre portent le vieux No 307 de la rue Washington.

2º Un terrain avec toutes les bâtisees et améliorations qui ey trouvent tous les droits, passages, privièces, servitudes et avantages qui y appartennent ou en font partie, situe dans les carré et district décrits en premier lieu, désigne comme partie du No cinq sur un plan d'Edgar Phié, architecte annexé à un acte pardevant Jas Fahey, ancien nouaire, le 31 juilet 1876, mecurant da prés tedit plan vingt-huit pieus un bonce une ligne plus ou moins de laçade rue Washington sur cent vingt neuf piets de profondeur entre lignes équies et parailèles.

3º Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des la bâtis et au le la ligrations qui s'y trouvent et des la bâtis et au le la la l 15 Une portion do terre avec toutes les b ens deuxiemement décrite. Césimé par la lettre Usur edit pian ou certifica di dessus référé de subdivision dreasé par George de Armas, voyer et lagénieur civil, sons la date du
14 octobre 1909, et daprès cela ledit lot U
commence à une distance de ceut cinq pieds
de l'encoignure des ries Maudeville et Claiborne, et mesurant d'aneuf pieds s'a pouces
et trois lignes de face à la rie Claiborne, la
même largenr dans le fond, sur une profondeur de souvants-trois pléds once pouces et
cina lignes entre lignes é gales et parsiètées et cing lignes entre lignes égales et paraitéles, et ent composé de la portion du fond des lets ort-est composé de la portion du fond des lets ort-ginaux 1 et 24 et est connu par le numéro municarai 2317 rue Claiborne. Conditions—Un tiers or plus comptant a l'option de l'acquéreur. La balance s'il y en l'option de l'acquèreur. La balance s'il y en a, en un ou deux ans de crédit garanti par des billets hypothécaires du vendeur, et toutes les clauses de sécurité, portant 8 pour centid'intérêt par ana partir de la date de l'acjudication publique, et ledit acquèreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent pour lier l'acte de vente, et que les actes de vente devant être passé pardevant Robert P. Upton notaire, aux frais de l'acqué-DAR LIONEL M. RICAU. Encanteur pleds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds de profondeur. Bourse des Proprietées Foncières, No 311 rue Baronne, en vertue d'un ordre de cour à moi converten ardouses contenant 3 chem. ancien notaire de cette ville.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes mple convert en ardolses, contenant 3 cham. bres et cursine, et contigné une tâtisse en bois, maintenant occupée pour objet de com-

les bâtisses et améliorations qui ay trouvent, droits, passages, privilèges et ce qui y appartient on en fait partie, aitué dans le Quartième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson. Philip, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No seize, et mesure vingt neuf pieds, trois pouces, trois lignes un quart de face rue Jackson, an une profondeur de cent quarante piede, ensemble avec tout droit, fitre, part ou intérêt appartenant ou ayant pu appartenar à la succession de la défunte dans une allée à l'arrière de ladite propriété, de dix pieds de largeur, ouvrant rue White.

6º Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui n'y trouvent, et tous droits Conditions. Un tiers ou plus comptant et Conditions. Un tiers ou plus comptant et la balance, en billets de la equareur ou acquereurs daté du jour de la vente publique, payable en un et deux ans. avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication insquae paiement. ¿As apri par hyvothè ne et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1909 et tous les frais de certificat « nécessairs » au dessus et an plus du prix de l'adjudication et de sus et de la plus du prix de l'adjudication et de

of Un terrain awe toutes les bâtisses et améliorations qui my trouvent, et tous droits passages, priviléges, servitudes et avantages y appartenant, attué dans le Quatrième District de cette ville, carré No 260 borné par les rues Jackson. White, Rempart (anciennement Laurent) et Joséphine, d'après un p an de J.A. Pueyo, architecte, daté du 28 novembre 1845, et déposé en l'étude de A.Chiapella, ancien notaire: ledit terrain forme le coin des rues Jackson et White, et mesure trente et un pieds six pouces et quatre ligues de face rue Jackson sur cent pieds de profondeur entre i gues paralleles et lace à la rue White. vant recevor les le vers que du jour sur lequel
l'acté de vente sera finalement passé. L'acquel
rour devant faire un dépôt de 10 010 chez l'encanteur au moment de l'adjudication.
L'acté de vente aux frais de ou des acquéreirs et passé parderant George Montgomere, notaite.

White.

To Une portion de terre avec les bâtissés, et améliorations qui s'y trouvent tous droite, passages, privilèges, servitudes avantages et ce qui y appartient ou en fait partie, etnée dans le Quatrième District de cette ville, carré bothe par les rues Jackson. Philip, Lanrent et White (on Bassin), dés gué par le No sept sur un plan de De Poullly, voyer, daté de janvier 1835, et mesure trente-un pieus de lace avenue Jackson sur cent cinquante pieus de projondeur entre lignes paralièles.

So Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges et avantages y a partenant ou en l'aisant partie, situe dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine Laurent et Dryades (angiennement Carteil), désigné par le co Sept sur un pian de L. Surgi, voyer, da é de juin 1848, dépusé en l'étade de L. R. Keuny, alors notaire, en a paroisse de s'efferson en et tEtat. Leuit terrain mesure tient un pieds six pouces et six huitémes de pouce de face à la rue Jackson au cont vingt pieds deux pouces et deux huitièmes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Une portion de terre avec les batisses et liqueurs et maison de logement, près du

mesure américaine. AUSSI
UN LOT DE MEUBLES CONSISTANT
D'UN DIVAN ET D'UN LINOLEUM. Conditions-Pour les meubles - Comptant our les immenbles -- Un tiers ou plus tant a l'option de or des alquérours, le reste, s'il y en a, à crédit de un et deux aus, garanti par des billets hypothécures au vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudicastod, les taxes d'Etar de 1909 et outes les taxes aubéquentes d'Etat et de villegeunt payées par les et loutes les taxes subséquentes d'Etat et de villes seront payées par le on les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication: le ou les acquéreurs paieront tons les certificats exigés et seront attaché: aux actes de vente. Les loyers ne seront dûs aux acquéreurs qu'à partir de la date de la signature de l'acte de transfert; lo pour cent exigés au moment de l'alloutestion.

Au es de vente pardevant A. J. Cahill, notaire sus frais des acquéreurs.

taire, anx frais des acquérente. 11 déc-11 12 19 26-jan 2 9 11

WENTES A L'ENCAN

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Occasion pour des Placeurs Le Cottage Double de Choix Eligiblement Situe.

3312-14 rue Dauphine, pres de la rue Désiré.

Succession de Mme Louis L Schundler. No s1.454—Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, Division C. pareisse d'Orléans, Divison C.

DAR ALBERT PAUL Encanteur. Bureau
No 311 rue Baronne — JEUDI, ie
27 janvier 1910, a midi, à la B urwe des
Proprétés Foncières. No 311 rue Baronne,
en cette ville, eu veriu de et contorme unt
à un jugement le strend en Cour ouverte le
10 décembre 1909 et agué en Cour ouverte le
16 décembre 1909 par i Hon. E. K. Skoner,
juge de las Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C dans i affaire et
pour le compte de la succession de Mase Louis
L. Schind er il sera vendu , à l'enchère publique, à savoir—

Un certain let de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améhorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la
ville de la Nouvelle-Orléans, dans filet No
173 borné par les ruse Dauphine cautréfots
Giance Hemmes). Désiré, Piété et Ruyale,
désigne par le No 3 sur un pian par Tournée
et Del 1-le, daté du 2 février 1855, comme
plan No 297, iedit lot mesurant [en mesure
américaine] trente-oinq [35], pieds de face à
la rue Dauphine sur souxante-trois [63] pieds
oans (11) pouces et quatre [4] lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées
par les numéros municipaux 3312 et 3313
rue Dauphine consistant d'un joi cottage
double bien aubdivisé ayant trois chambres
et cuisine, citerne et silée de chaque det, à
proximité de tous les agréments. Banque du
Troisième Dharitet, etc. En commes mains la
propriété devrait rapporter entre \$15 et \$22 Un certain let de terre, ensemble avec tou-

proprieté devrait rapporter entre \$15 et \$22 propriété devrait rapporter entre \$12 et \$22 par mois de loyer.

Conditions — Une moitié ou plus comptant et la palance s'il y en agreprésentée parain billet à recevoir, garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège payable un an après la date avec intérêt au taux de sent pour cant par an de la date de l'adjudication inequan par an de la date de l'adjudication inequan par ment avec réserve de toutes clauses ununies de sécurité.

Liente de vente aux frais de l'acquéreur par de nu Rollin A. Tichenor, no aire un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'aljudication.

John D. Nix avocat.

26 déc—28—1al 2 3 16 23 27

#### ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix. 1712-14 et 1716-18 rue St-Antoine.

Succession de Mme Mary S haumburg, verve de Wm Sebaumburg, et de William Schaumburg, consoluiée. Nos 90,095 et 90,096— our Civile de Dis triot Division E.

Nos 90.095 et 20,096—four Civile de District Division E.

PAE ALBERT PAUL Encanteur

Bureau No511 rue Baronne—JEUDI le
6 janvier 1910, a midi, a la Bourse dess
Propriètés Foncières, no 311 rue Baronne, en
cette ville, en vertud'un jagement in et rend
en cour ouverte le 12 novembre 1909 staiged
en cour ouverte le 18 novembre 1909 staiged
en cour ouverte le 18 novembre 1909 staiged
en cour civile de District, Division E. In re
auccession des Mme Mary Schaumburg, venve
de William Schaumburg, et de William
Schaumburg, conseidéé hi-sera vondu à l'en
chère publique la propr été enivante, à savoir:
10 Un certain lot de torre, ensemble avec
toutes les bâtieses et améiorations etc., qui
ay trouvent, dans le 3ème District de cette
ville, dans l'îlet borré par les rues 5t Antoine,
Derbigny, Annette et Roman désigné comme
lot 22 sur un plan par John Brilli, architecte,
daté du 2 avril 1849, let mesurant 32 pieds et
2 lignes de face a la rue St Antoine sur 123
pieds 4 nouces et 4 lignes de profondeur. Les
améliorations sont désignées par les Nos municipant 1716-18 rue St Antoine, comprenant
un cottage double convenable, avec bâtisse
date le fond womme cuisine, le trottoir, l'altée
et la cour cont pavés; cifrence etc, avaut de
bons locataires et rapportant. \$16,00 par
mous.

2º Un certain lot de torre, ensemble avec
toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui
e'y trouvent, situé dans le 3ème Bistrict le

mois.

2º Un certain lot de terre, ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, sitté dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet borné par cer rues St. Antoine, Derbigny, Roman et Annette désigné comme lot 23, et mesurant 32 pieds 2 lignes de face à la rue St. Antoine sur l'és pieds à pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joit cottage derble cennu comme Nos 1712-14 rue St. Antoine, avec bâtisse dans le fond; la cour et la banquette cont pavées, dans un bon voisinage bien habité, rauportant \$16.00 par mois.

Conditions—Un mers ou plus on le tent, comptant, a l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'if y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an ou un et doux ans après la date, à l'option de l'acquéreur, ters billêts de-vant porter 7 0/0 par an d'intérêt et devant être garantis par hypothèque et lie a de venteur rité.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Cangel, notair ; un dépôt de 10 pour cent exigé au mouvent de l'adjudica MM. Buck. Walshe et Brck, avocats. 5 dec - 5 12 19 26 - jan 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Benrietta Aeyer, épouse de Mateo Perioich et de Mateo Perioich COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans. No 91,985 – Division U — Attendu que Catherine Weber, veuve par premier mariage de Rudolph Meyer, mainte-sant épouse de Théophile Nicette, a présenté une pétition à la Cour à l'effe d'obtenir des lettes a d'administration dans la segogazion des lettes à d'administration dans la segogazion des lettes à d'administration dans la segogazion des lettes à d'administration des lettes à d'administration des lettes à d'administration des lettes de l senté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la encession de feue Henrietta Meyer, éponse de Marce Petricich, etde Mateo Peric ch. décédés intestats; avis est par le présent donné à tons ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, Parcordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffler.—Charles I. Denechaud, avocat. 29 déc—29—jan 4 8

## E. A. ANDRIEL

Propriétés Foncières

JULES ANDRIEU.

Stocks et Bons. 802 RUE PERDIDO

Hembre de la New Otteans Stock Exchang N. O. Boise 113. Nonvelle Orienna, Luc

**UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE** 

"PENDULE EMPIRE"

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base îtra-

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

Marché Français et de maisons de commerce

Succession de John Balovich. No 91,102-Cour Civile de District, Parolese d'Oriéane, Division B.

prospères dans ce quartier.

sus et an plus du prix de . adjud cation, et de

Jas A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de Commerce de Valeur.

818 rue Chartres, coin Madison.

ry. notaite. 12 dec-12 19 26-jan 29 13

PETER GALLAGHER, Encanteur, T. B. Walker, avo at. 16 dec—16 19 26—; an 2 9 16 18

Cottage Double 2649-51 rue Gravier, près de la rue Broad.

Aussi-Cottage Simple, 3018 rue Thalie, entre les rues Ciaborne et Derbigny.

JEUDI le 13 janvier 1910, à midi, à la Ronrae des Propriétés Foncières, 311 rue Baroune, par Jas A. BREN.

NAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orlèang-Div, D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable L. W. B. Sommerville, juge de la sus dite Cour, in sera vendu à l'enchère publique, dans l'affair en dessus la propriète chaptès décrite, à savoir—

1º Un certain lot de terre, ensemble avec tontes les bâtiesse et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, pri lièges, par le No 26, aur un pan par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890, et d'après lequal plan ledit lut meaure 30 pieda de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 122 pieda, 3 pouces et 7 lignes les améliorations sout connues comme 2649-51 rue Gravier.

2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les hâtiesse et améliorations qui s'y rouvent, cit cous les droits, voies, privilèges, près Madison. Contenant buverte, cuisinefet luit chambres habitables, bâtiese et briques à trois étages avec attie. 818 rue de Chartres, près Madison. contenant buverte, cuisinefet luit chambres habitables, bâtiese et toutes les bâtieses et améliorations qui s'y rrouvent, et tous les droits, voies, privilèges.

se toujours occupée comme un salon de l'queurs et maison de logement en activité.
Conditious—Une moi ié on plus complant ; le reste, s'il yen s. à credit de un an à l'oytion de laoquéreur, la partie à crédit de ladité vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endesse, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date d'adjindication jusqu'à paisment garanti par hy pothèque spéciale et lien du vendeur ainai que privilège sur la propriété veudue avec le pacte de "non silenendo" et toutes les clauses nauelles de sécurité, sinq pour cent honoraires d'avocat en las de procés. Ladité propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance transférée au détenteur du billet et l'acquéreur devra se tonjours occupée comme ni au détenteur du hillet et lacquéreur devra payer en aus du prix d'adjudication toutes les taxes does et exigibles en l'année 1909 et fera un dépèt au moment de l'adjudication de

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Au, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. an dessus du niveau de la mer. Olimat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanato. rium, Etablisaments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures the distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 Vistteurs. Propestus et informations donnés gratuitement par l'en tremise da Karverein, Woerishofen, Bavière.

# 51 rue Gravier. 2º Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 453 borné par les roes Thaile, Claiborne, Melpomène et Derbigny; ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur et façade à la rue Thaile de 109 pieds et formant le coin des rues Thaile de 109 pieds et formant le coin des rues Thaile de 109 pieds et formant le coin des rues Thaile de 109 pieds et formant le coin des rues Thaile de 109 pieds et formant le coin des rues Thaile de 20 privingny; étant la même propriète acqui et par le défunt par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 30 juin 1902. Les améliorations sont counues comme 3018 rue Thaile. Conditions-Comptant. Les actes de vente pardevant Aivin E. Hebert, notaire, aux fiais de l'acquéreur ...es taxes de 1910 devant être assumées par l'acquéreur qui doit déposer 10 000 du prix d schat su mement de l'adjudication obez dix pour cente n prix de l'achateutre les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant Ben I. Daix potetra E. RANDOLPH GURLEY, Encan.enr. . Daly, notaire. 9 déc - 9 12 19 26-jan 2 9 11 John Dymond Jr. avocat. 12 dec-12 19 26-jan 2 9 13

vaillée avec goût.

9, STRAND, LONDRES.